Mission Wallonne
des Secteurs Verts



**DÉCOUVREZ LES NOUVEAUTÉS 2026-2027**
**De nouvelles compétences**
**pour relever les défis de demain**

CATALOGUE
DE FORMATIONS

# 26-27

# PARIEZ SUR VOS COMPÉTENCES !

AGRICULTURE ▪ HORTICULTURE ▪ PARCS & JARDINS ▪ ÉLAGAGE ▪ SÉCURITÉ ▪ FORMATIONS ÉQUESTRES

# EDITO

## NOUVELLE SAISON, NOUVELLES OPPORTUNITÉS DE FORMATION !

Nous sommes heureux et enthousiastes de vous retrouver pour cette saison 2026-2027, placée sous le signe de l'apprentissage et du développement professionnel.

**Employeurs et ouvriers des secteurs verts,** cette nouvelle année vous propose un large éventail de formations adaptées à vos besoins.

Nos formations sont destinées à tous les ouvriers et apprentis relevant des commissions paritaires CP 132, CP 144, CP 145 et CP 145.04. Dans la majorité des cas, elles sont **gratuites**, avec **remboursement du salaire** pour la journée de formation.

Les indépendants et les personnes issues d'autres secteurs peuvent également y participer (dans la limite des places disponibles), moyennant une **participation forfaitaire de 150 € par jour**.
À noter : **les employeurs inscrivant leurs ouvriers à nos formations sont les bienvenus pour également y participer gratuitement.**

Retrouvez le calendrier des formations, régulièrement mis à jour, ainsi que le formulaire d'inscription sur notre site : **www.secteursverts.be**.

Nous vous souhaitons une excellente saison de formation !

Pour toute question ou demande d'information, n'hésitez pas à nous contacter à :
**info@secteursverts.be**

***L'Equipe de la Mission Wallonne des Secteurs Verts.***

Vers le catalogue en ligne



# PRÉSENTATION

## LA MISSION WALLONNE DES SECTEURS VERTS : VOTRE PARTENAIRE FORMATION

La Mission wallonne des secteurs verts ASBL représente les partenaires sociaux ainsi que les fonds sectoriels en charge de la formation continue des salariés relevant des quatre commissions paritaires suivantes :

- **CP 132** – Travaux techniques agricoles et horticoles
- **CP 144** – Agriculture
- **CP 145** – Horticulture
- **CP 145.04** – Aménagement et entretien des parcs et jardins

En tant qu'**interlocuteur de référence**, la Mission wallonne des secteurs verts assure la coordination et l'organisation des formations destinées aux travailleurs de ces secteurs. Elle propose un programme varié et adapté aux besoins du terrain.

Les quatre secteurs prennent en charge le financement des formations ainsi que le remboursement des salaires pour leurs travailleurs.

La Mission wallonne des secteurs verts est également à vos côtés pour :

- La sécurité et la prévention via PreventAgri
- L'outplacement
- L'alternance

# SERVICE PREVENTAGRI

## PREVENTAGRI : LA SÉCURITÉ AU CŒUR DE VOS ACTIVITÉS

**PreventAgri** est un service de la Mission wallonne des secteurs verts, dédié à la promotion de la santé et de la sécurité des travailleurs dans les secteurs de l'agriculture, de l'horticulture, des parcs et jardins et des travaux techniques.

Grâce au soutien des partenaires sociaux et de la Wallonie, tous les services de PreventAgri sont :

- **Gratuits**
- **Confidentiels**
- **Non contraignants**

✓ **Conseils sur le terrain : en exploitation ou sur chantier**
Sur simple demande, PreventAgri se déplace dans votre entreprise ou sur chantier pour évaluer les mesures de sécurité mises en place.

Les conseils peuvent porter sur l'ensemble de l'exploitation ou sur des aspects plus spécifiques.

Quelques exemples de thématiques abordées :

- Prévention des troubles musculosquelettiques (TMS : dos, épaules, etc.)
- Sécurité liée à l'utilisation des machines
- Aménagement des locaux phytosanitaires
- … et bien d'autres aspects essentiels pour protéger vos équipes !

📖 **Un centre de ressources techniques en sécurité**
Vous avez des questions sur la sécurité au travail ?
Vous cherchez des fiches de poste, des informations sur vos obligations légales ou un plan de prévention à mettre en place ?
PreventAgri vous accompagne avec des conseils personnalisés et des ressources adaptées à votre réalité de terrain.

✆ **Contactez-nous**
**Téléphone** : 065 61 13 70 (option 2)
**Email** : info@preventagri.be

# ORGANISATION DES FORMATIONS

## MODALITÉS D'ORGANISATION DES FORMATIONS

**N'oubliez pas de prendre vos chaussures de sécurité ainsi que vos EPI**

### ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE (EPI)

→ Casque de protection avec visière
→ Protection des yeux
→ Protection auditive
→ Veste de travail haute visibilité
→ Gants de protection adaptés (anti-coupure)
→ Pantalon anti-coupure certifié
→ Chaussures de sécurité antidérapantes

Les formations proposées par la **Mission wallonne des secteurs verts** sont organisées selon trois formules, afin de répondre au mieux aux besoins du terrain :

### FORMATIONS PROGRAMMÉES

Le présent catalogue reprend la liste complète des formations ainsi que leur programme détaillé.

### GRATUITÉ

La majorité des formations sont **gratuites** pour :

- Les salariés des secteurs concernés dont le salaire est également remboursé durant la formation
- Les apprentis en contrat d'alternance ou en convention de stage
- En fonction des places disponibles ;
  - Les salariés des CP 329.02 et CP 333
  - Les enseignants ayant une charge de cours pratique dans une structure d'enseignement agricole ou horticole
  - Les demandeurs d'emploi

**!!!** Les formations **pratiques** liées à l'obtention d'un **permis de conduire** sont **payantes**, mais bénéficient d'une **intervention forfaitaire de 50 € par participant** et cela uniquement pour les ouvriers de nos secteurs.

Sous certaines conditions, les cours théoriques peuvent bénéficier d'une certaine prise en charge.

### AUTRES PUBLICS

Les employeurs, indépendants ou toute personne ne relevant pas des catégories ci-dessus peuvent également y participer, moyennant une participation aux frais fixée à 150 € par jour et par participant, pour la majorité des formations. Cependant, un employeur inscrivant ses ouvriers peut également participer à la formation gratuitement.

### FORMATIONS À LA DEMANDE

Vous ne trouvez pas une thématique dans notre catalogue ? Un employeur peut formuler une demande spécifique pour une formation adaptée à ses besoins.

**Comment ça fonctionne ?**

- L'employeur contacte la Mission wallonne pour décrire le besoin.
- Dès que 5 ouvriers du secteur sont intéressés, nous lançons la formation.
- Les conditions de participation sont identiques à celles des formations programmées.

### FORMATIONS SUR SITE

Un employeur a identifié une formation en externe et souhaite y inscrire ses travailleurs ?

Il peut également **bénéficier de l'intervention des fonds**.

Dans ce cas, la demande est à introduire, avant la signature de devis, auprès de la Mission wallonne, qui évaluera les conditions de prise en charge.

→ Toutes les demandes : **inscription@secteursverts.be**

## CONDITIONS D'INSCRIPTION ET DÉSISTEMENT

Seul l'employeur peut inscrire ses salariés. Pour se faire, il faudra vous munir du nom, prénom, numéro de registre national, commission paritaire ainsi que le statut de vos salariés (ouvrier, employé ou apprenti).

L'inscription aux formations est souhaitée au plus tard 15 jours avant la date de début.

Il est demandé aux participants de respecter les horaires établis.

**Les désistements doivent être introduits au plus tard 10 jours avant** le début de la formation.
Sauf circonstances exceptionnelles, u**ne pénalité de 150 € peut être imposée** en cas de désistement tardif ou d'absence non justifiée.

## COMMENT S'INSCRIRE

**Deux méthodes pour les inscriptions :**

**1.** Méthode simple, rapide et efficace. En vous rendant sur notre site : www.secteursverts.be dans l'onglet « inscriptions aux formations ». Cette démarche évite au maximum les erreurs et surtout retiens vos coordonnées ainsi que celles de vos salariés pour les formations futures.

**2.** Par mail avec l'intitulé et la date de formation ainsi que le nom, prénom, numéro de registre national, commission paritaire et statut de vos salariés : **inscription@secteursverts.be**

**Nous vous recommandons de vous inscrire en ligne et d'y consulter régulièrement notre catalogue de formations.**
**Les dates de formations étant mises à jour fréquemment, vous y trouverez toujours les informations les plus récentes.**

**La Mission Wallonne des Secteurs Verts a un accord avec CEFORA pour la formation continue des salariés.**

**Tous les salariés des commissions paritaires 132, 144, 145 et 145.04 ont accès au catalogue de formation de CEFORA et peuvent participer à ces formations gratuitement.**

**Pour cela il est nécessaire de s'inscrire sur le site internet : www.cevora.be https://www.cevora.be/fr/formations/thematiques-employes**

## EN RÉSUMÉ

### QUI PEUT INSCRIRE ?

→ Uniquement l'employeur / indépendant
→ Infos nécessaires :
- Nom & prénom
- Numéro de registre national
- Commission paritaire
- Statut (ouvrier, apprenti, indépendant...)

**Délai d'inscription**
→ 15 jours avant le début de la formation

**Désistement**
→ Annulation au + tard 10 jours avant la formation
!!! En cas d'absence injustifiée ou désistement tardif : Pénalité de 150 € (sauf cas exceptionnel)

### INSCRIPTIONS – 2 MÉTHODES

**1. En ligne (RECOMMANDÉ)**
**www.secteursverts.be**

→ Onglet « Inscriptions aux formations »
- ✓ Rapide
- ✓ Moins d'erreurs
- ✓ Coordonnées enregistrées pour le futur
- ✓ Dates mises à jour régulièrement

**2. Par email**
inscription@secteursverts.be
Indiquez :
- Intitulé + date de la formation
- Infos de chaque participant

# SOMMAIRE


→EDITO ..... p 2
→PRÉSENTATION ..... p 3
→SERVICE PREVENTAGRI ..... p 3
→ORGANISATION DES FORMATIONS ..... p 4
→CONDITIONS D'INSCRIPTIONS & DÉSISTEMENT ..... p 4
→COMMENT S'INSCRIRE ..... p 5
→EN RÉSUMÉ ..... p 5
→CGV ..... p 44-45

## ↘ NOUVEAUTÉS ..... p 9

## ↘ PHYTOLICENCE

→NOUVEAU : JOURNÉE PHYTOLICENCE À 3 POINTS ..... p 11

## ↘ SAFETY DAYS ..... p 13

## ↘ FORMATIONS OBLIGATOIRES

→FORMATION DE BASE EN SÉCURITÉ SUR LES CHANTIERS TEMPORAIRES OU MOBILES ..... p 13
→CONNAISSANCE SUR LES RISQUES ÉLECTRIQUES BA4 ..... p 14
→EQUIPIER DE PREMIÈRE INTERVENTION (EN CAS D'INCENDIE) ..... p 14
→RECYCLAGE ÉQUIPIER DE PREMIÈRE INTERVENTION (EN CAS D'INCENDIE) ..... p 14
→BREVET DE SECOURISME ..... p 15
→RECYCLAGE DU BREVET DE SECOURISME ..... p 15
→TUTORAT ..... p 15

## ↘ PRÉVENTION SÉCURITÉ ..... p 16

→INTERVENTION EN SÉCURITÉ SUR UNE VICTIME D'ACCIDENT ..... p 17
→VOTRE CORPS, VOTRE PRINCIPAL OUTIL DE TRAVAIL... PRÉSERVEZ LE ! ..... p 17
→FORMATION DE BASE VCA POUR LES TRAVAILLEURS OPÉRATIONNELS ..... p 17
→NOUVEAU : SIGNALISATION DES CHANTIERS ..... p 18
→NOUVEAU : MONTAGE ET DÉMONTAGE D'UN ÉCHAFAUDAGE (MODULE 1 ET 2) – TRAVAILLER EN HAUTEUR EN TOUTE SÉCURITÉ ..... p 18
→NOUVEAU : PRÉVENTION ET GESTION DU FRELON ASIATIQUE ..... p 18
→SENSIBILISATION AU TRAVAIL EN HAUTEUR ..... p 19
→TRAVAIL EN HAUTEUR ..... p 19

## ↘ CONAISSANCES GÉNÉRALES

→NOUVEAU : PRISE DE PHOTOS DE VOS CHANTIERS AVEC UN SMARTPHONE ..... p 21
→NOUVEAU : SKETCHUP – S'INITIER À LA MODÉLISATION 3D D'AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS ..... p 21
→NOUVEAU :MAÎTRISEZ VOTRE TEMPS ET GÉREZ VOS PRIORITÉS ..... p 21

FORMATIONS EN LIGNE :
→LEADERSHIP ..... p 22
→GESTION DU TEMPS ..... p 22
→DÉVELOPPER SON ASSERTIVITÉ ..... p 22
→GESTION DU STRESS ..... p 22

## ↘ CONDUITE D'ENGINS ..... p 23

→UTILISATION ET CONDUITE D'UNE MINI PELLE p 24
→UTILISATION D'UN TÉLESCOPIQUE ET D'UN CHARGEUR ARTICULÉ ..... p 24
→UTILISATION DE LA NACELLE ÉLÉVATRICE ..... p 24
→CONDUIRE ET UTILISER UN TRACTEUR HORTICOLE ..... p 24

## ↘ PARCS ET JARDINS / PLANTES ET SOL ..... p 25

→MÉCANIQUE DE BASE DU MATÉRIEL DE PARCS ET JARDINS ..... p 26
→ECC1 : ENTRETIEN DE LA TRONÇONNEUSE ET TECHNIQUES DE COUPE TRANSVERSALE ..... p 26
→ECC2 : TECHNIQUES DE BASE D'ABATTAGE D'ARBRES (PETITS ARBRES) ..... p 26-27

→TECHNIQUE DE MULTIPLICATION DES ARBUSTES ORNEMENTAUX, CONIFÈRES ET PLANTES VIVACES p 27

→CRÉATION, POSE ET ENTRETIEN DES GAZONS ET JARDINS p 27

→TECHNIQUES DE PLANTATION p 27

→CONNAÎTRE LE SOL, LE PRÉSERVER ET L'AMÉLIORER p 28

→INITIATION À L'ÉCLAIRAGE EXTÉRIEUR DE JARDIN p 28

→UTILISATION DE LA DÉBROUSSAILLEUSE EN SÉCURITÉ p 28

→UTILISATION ET ENTRETIEN DU MATÉRIEL DE PARCS ET JARDINS p 28

→AMÉNAGEMENT DE TERRASSES EN BOIS p 29

→INITIATION POUR DÉBUTANT SUR SURFACE DURE p 29

→CRÉATION ET ENTRETIEN DE TOITURES VÉGÉTALISÉES p 29

→POSE DE CLÔTURE EN TREILLIS, TREILLIS RIGIDES, PALISSADES ET PORTIQUES p 29

→ENTRETIEN, CRÉATION ET TAILLE DES HAIES p 30

→TAILLE DES ARBRES FRUITIERS AU JARDIN p 30

→LECTURE DE PLAN ET PIQUETAGE p 30

→ETANGS DE BAIGNADE ET TECHNIQUES DE LAGUNAGE p 30

→MAÇONNERIE PAYSAGÈRE p 30

→PAVAGE DALLAGE p 31

→LA SOUDURE AU JARDIN p 31

→MONTAGE DE MURS EN PIERRES SÈCHES p 31

→LA LÉGISLATION SUR LES ARBRES REMARQUABLES p 31

→LA PHYSIOLOGIE ET LE FONCTIONNEMENT DE L'ARBRE p 31

→ANALYSE VISUELLE DE L'ARBRE ET ÉVALUATION DE L'ÉTAT PHYTOSANITAIRE (APPROCHE VTA) p 31

## ↘ ÉLAGAGES p 32-34

→INITIATION AU MÉTIER D'ARBORISTE p 35

→ÉLAGAGE – PERFECTIONNEMENT p 35

## ↘ ADALIA p 36

## ↘ ÉQUESTRE

→NOUVEAU : TRAVAILLER AVEC LE CHEVAL EN SÉCURITÉ, À CÔTÉ DU LUI OU SUR SON DOS p 37

→NOUVEAU : A PIED AVEC LE CHEVAL OU A CHEVAL QUELS RISQUES ? QUE FAIRE EN CAS D'ACCIDENT ? p 38

→NOUVEAU : LES PLANTES TOXIQUES POUR LE CHEVAL p 38

→NOUVEAU : LE CODE DE LA ROUTE ET LE MONDE ÉQUESTRE p 38

→NOUVEAU : TRANSPORTER LE CHEVAL p 38

## ↘ HORTICULTURE

→RESTRUCTURATION ET TAILLE DE VERGER HAUTES TIGES p 41

→LA CULTURE DE LA FRAISE
MODULE 1 : GÉNÉRALITÉS, CULTURE DE PLEINE TERRE p 41

MODULE 2 : CULTURE HORS SOL p 41

MODULE 3 : MALADIES ET RAVAGEURS p 41

→CULTURE DE PETITS FRUITS
MODULE 4 : CULTURE DE LA FRAMBOISE ET DE LA GROSEILLE p 41

MODULE 5 : CULTURE DE LA MYRTILLE, MALADIES ET RAVAGEURS DES PETITS FRUITS p 41

## ↘ AGRICULTURE

→INITIATION À L'AGROFORESTERIE p 43

→TONTE DU BÉTAIL : OVINS ET BOVINS p 43

→SOIN DES PATTES p 43

→LA TRAITE p 43

→MANIPULATION DES BOVINS AVEC SIMPLICITÉ ET EN SÉCURITÉ p 11



# LES NOUVEAUTÉS 2026-2027

## ↘ JOURNÉE PHYTOLICENCE À 3 POINTS

TOUTES LES INFORMATIONS EN PAGE 11

## ↘ SIGNALISATION DES CHANTIERS

TOUTES LES INFORMATIONS EN PAGE 18

## ↘ MONTAGE ET DÉMONTAGE D'ÉCHAFAUDAGES

TOUTES LES INFORMATIONS EN PAGE 18

## ↘ PRÉVENTION ET GESTION DU FRELON ASIATIQUE

TOUTES LES INFORMATIONS EN PAGE 18

## ↘ PRISE DE PHOTOS DE VOS CHANTIERS AVEC UN SMARTPHONE

TOUTES LES INFORMATIONS EN PAGE 11

## ↘ SKETCHUP – S'INITIER À LA MODÉLISATION 3D D'AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS

TOUTES LES INFORMATIONS EN PAGE 21

## ↘ ECC1 : ENTRETIEN DE LA TRONÇONNEUSE ET TECHNIQUES DE COUPE TRANSVERSALE

TOUTES LES INFORMATIONS EN PAGE 26

## ↘ ECC2 : TECHNIQUES DE BASE D'ABATTAGE D'ARBRES (PETITS ARBRES)

TOUTES LES INFORMATIONS EN PAGE 26

## ↘ FORMATIONS ÉLAGAGE

TOUTES LES INFORMATIONS EN PAGE 35

## ↘ FORMATIONS ÉQUESTRES

TOUTES LES INFORMATIONS EN PAGE 38

# LE SAVIEZ-VOUS ?

**PLUS DE 80 % DES PHYTOLICENCES EXPIRENT EN 2027-2028. ANTICIPEZ DÈS MAINTENANT !**



# JOURNÉE PHYTOLICENCE À 3 POINTS

### CETTE JOURNÉE SE COMPOSE DE 3 MODULES DE FORMATION CONTINUE DE 2 H

- Choix et importance des équipements de protection individuelle pour l'utilisation des PPP
- Protection des utilisateurs de PPP et gestion du stockage
- Comment réagir face à un accident avec un PPP et comment l'éviter

05-10-26 FLEURUS
19-11-26 FLEURUS
07-12-26 FLEURUS

### CETTE JOURNÉE SE COMPOSE DE 3 MODULES DE FORMATION CONTINUE DE 2 H

- Choix et importance des équipements de protection individuelle pour l'utilisation des PPP
- Protection des utilisateurs de PPP et gestion du stockage
- Comment réagir face à un accident avec un PPP et comment l'éviter

14-01-27 FLEURUS

### CETTE JOURNÉE SE COMPOSE DE 3 MODULES DE FORMATION CONTINUE DE 2 H

- Utilisation sécuritaire des machines de désherbage alternatif
- Protection des utilisateurs de PPP et gestion du stockage
- Les plantes exotiques envahissantes : que peut-on faire... et ne pas faire ?

01-02-27 FLEURUS

### CETTE JOURNÉE SE COMPOSE DE 3 MODULES DE FORMATION CONTINUE DE 2 H

- Choix et importance des équipements de protection individuelle pour l'utilisation des PPP
- Protection des utilisateurs de PPP et gestion du stockage
- Comment réagir face à un accident avec un PPP et comment l'éviter

09-03-27 FLEURUS



# FORMATIONS OBLIGATOIRES

# SAFETY DAY – UNE JOURNÉE DÉDIÉE À VOTRE SÉCURITÉ !

## RENDEZ-VOUS LE JEUDI 11 FÉVRIER 2027 À FLEURUS !

Parce que la sécurité au travail est l'affaire de tous, nous vous invitons à participer à notre **SAFETY DAY,** une journée placée sous le signe de la prévention et de la sensibilisation.

Au programme, plusieurs ateliers pour renforcer vos connaissances et adopter les bons réflexes au quotidien :

### ➔ ATELIER 1 – BIEN CHOISIR ET UTILISER SES EPI

Découvrez les points essentiels à prendre en compte lors de l'achat de vos équipements de protection individuelle :

- Les pictogrammes et normes à reconnaître ;
- Le confort et les fonctionnalités adaptés aux risques rencontrés ;
- Les bonnes pratiques pour l'entretien quotidien de vos équipements.

### ➔ ATELIER 2 – PRÉVENTION INCENDIE

Sensibilisation aux risques d'incendie et découverte des bons réflexes à adopter pour prévenir les situations dangereuses et réagir efficacement en cas d'urgence.

### ➔ FORMATION PHYTOLICENCE – 2 HEURES - 1 POINTS

Participez à une formation de renouvellement 1 point de votre phytolicence.

Nous comptons sur votre participation pour faire de cette journée un moment enrichissant, convivial et surtout utile à la sécurité de tous !

## FORMATION DE BASE EN SÉCURITÉ SUR LES CHANTIERS TEMPORAIRES OU MOBILES

La formation doit fournir aux participants les aptitudes et connaissances de base en matière de prévention et de protection sur les chantiers, plus particulièrement à propos :

- Des principes légaux et de la hiérarchie des mesures de prévention ;
- De l'importance de l'analyse des risques avant le début des travaux ;
- Des mesures préventives possibles en cas de risques sur le chantier ;
- De la mise en sécurité du lieu de travail et le cas échéant de l'installation ;
- Des équipements de protection individuelle adaptés pour l'exécution d'une tâche ;
- Du travail en toute sécurité avec des engins de levage, du matériel d'élingage, des engins fixes et portatifs, ainsi qu'avec de l'outillage à main ;
- Des mesures de prévention nécessaires lors de l'exécution de travaux en hauteur ;
- Des risques et mesures de prévention lors de travaux avec des produits aux propriétés dangereuses ;
- Des mesures de prévention relatives aux risques liés aux installations de chantier électriques ;
- Du comportement adéquat en cas d'incendie sur le chantier ;
- Des procédures d'urgence sur le chantier ;
- De l'importance du comportement, de l'ordre et de la propreté pour travailler en toute sécurité sur le chantier.

| | |
|---|---|
| 12-10-26 | FLEURUS |
| 06-11-26 | FLEURUS |
| 11-12-26 | FLEURUS |
| 11-01-27 | FLEURUS |
| 08-02-27 | FLEURUS |
| 12-03-27 | FLEURUS |
| 26-03-27 | FLEURUS |

Vous n'avez pas besoin de suivre la formation de base (réglementée par l'Arrêté royal) dans les cas suivants :

- **Certificat VC**A : Possession d'une attestation VCA (ou équivalent) valide et réussie.
- **Expérience professionnelle** : Avoir au moins 5 ans d'expérience sur des chantiers temporaires ou mobiles durant les 10 années précédentes.
- **Formations antérieures reconnues** : Avoir déjà suivi une formation de base sectorielle validée par ou reconnue dans un autre pays de l'Union européenne (pouvoir le démontrer).
- **Intérimaires ou étudiants** : Avoir déjà suivi cette même formation de base dans le cadre d'un travail intérimaire récent ou d'une formation scolaire spécifique

## CONNAISSANCE SUR LES RISQUES ÉLECTRIQUES BA4

**1 JOUR**

| | |
|---|---|
| 14-12-26<br>15-01-27<br>11-02-27 | LIÈGE |
| 13-11-26<br>02-12-26<br>12-03-27 | VERVIERS |
| 25-11-26<br>18-02-26 | VILLERS-LEBOUILLET |

La compétence des personnes qui est codifiée sous BA4 est attribuée aux travailleurs par l'employeur. La diversité de cette attribution selon le type d'installation électrique ou le type de travaux pour lesquels cette compétence est valable doit être déterminée. L'appréciation de cette compétence chez les personnes électriciens ou non doit tenir compte des connaissances des travailleurs relatives aux risques qui sont occasionnés par les installations électriques, acquises par la formation ou par expérience au sein ou à l'extérieur de l'institution de l'employeur.

**Objectifs :**

Gérer les risques et les dangers à proximité des installations électriques, maîtriser le risque électrique, être capable de travailler en équipe sous la surveillance d'un BA5.
Connaître les risques liés au travail sur/à proximité d'installations électriques.
Etre capable de travailler en sécurité en **appliquant les consignes** établies.
Etre capable de **signaler toute anomalie** sécurité, se protéger dans les cas où la sécurité n'est plus assurée.

## EQUIPIER DE PREMIÈRE INTERVENTION
### (EN CAS D'INCENDIE)

**1 JOUR**

| | |
|---|---|
| 16-11-26<br>09-12-26<br>12-01-27<br>16- 02-27<br>19-03-27 | LIÈGE |

Gérer efficacement les premiers instants d'un sinistre en attendant l'arrivée des secours professionnels relève de la responsabilité des équipiers de première intervention. Ce rôle va s'articuler entre la lutte des premiers instants contre l'incendie, le sauvetage de personnes ou encore l'appel des secours. Tout cela en respectant strictement un ensemble de consignes de sécurité dans des situations pénibles de stress ambiant, de chaleur, de fumée et de bruit souvent impressionnants.

C'est donc une fonction nécessitant un apprentissage cognitif mais également émotionnel qui sera mis en œuvre pour préparer concrètement les personnes qui mèneront ces interventions.

A l'issue de la formation, les participants seront capables de :
- Comprendre et appliquer les règles de prévention en matière d'incendie.
- Décider de l'utilisation des moyens de lutte les plus appropriés au sinistre.
- Evaluer la gravité d'un sinistre, faire un bilan précis et entamer le cas échéant des manœuvres de sauvetage et d'évacuation.

## RECYCLAGE ÉQUIPIER DE PREMIÈRE INTERVENTION
### (EN CAS D'INCENDIE)

**4 HEURES**

| | |
|---|---|
| 10-02-27 | LIÈGE |
| 16-03-27 | LIÈGE |

Afin de maintenir la validité de son brevet d'Équipier de Première Intervention (EPI), il est recommandé de suivre une formation de recyclage à intervalles réguliers (idéalement tous les deux ans). Cette formation permet de revoir les principes essentiels de l'intervention en cas d'incendie et de l'évacuation des personnes, tout en renforçant les compétences pratiques grâce à des exercices de manipulation des équipements de lutte contre l'incendie...

## BREVET DE SECOURISME

**2 JOURS**

Gérer efficacement l'intervalle qui sépare l'arrivée de l'équipe médicale professionnelle et l'accident ou le malaise d'une victime relève de la responsabilité des secouristes industriels et d'entreprise.

C'est de leurs bonnes attitudes et bons réflexes que va parfois dépendre la survie d'un ou plusieurs de vos collaborateurs. C'est donc une lourde responsabilité qui repose sur les épaules de chaque secouriste d'entreprise.

Pour cette raison, le Législateur a défini un cadre d'intervention et de formation spécifique, sanctionné par un brevet reconnu.

Les éléments théoriques et les exercices pratiques font également l'objet d'une évaluation systématique que les participants devront réussir pour prétendre à l'obtention du brevet.

| | |
|---|---|
| 20-11 & 04-12-26 | LUXEMBOURG (SUD) |
| 11-01 & 18-01-27 | LIÈGE |
| 19-01 & 26-01-27 | VERVIERS |
| 21-01 & 28-01-27 | VILLERS-LE-BOUILLET |
| 01-02 & 02-02-27 | MONS HAINAUT |
| 03-02 & 04-02-27 | GEMBLOUX |
| 04-02 & 11-02-27 | LIÈGE |
| 30-11 & 01-12-27 | FLEURS |

## RECYCLAGE DU BREVET DE SECOURISME

**1 JOUR**

Formation de recyclage du brevet de secourisme. Cette formation est obligatoire pour conserver son brevet de secourisme, il s'agit d'un rappel des gestes de premier secours. Formation de 6 heures à renouveler tous les ans.



| | |
|---|---|
| 22-01-27 | LUXEMBOURG (SUD) |
| 05-02-27 | GEMBLOUX |
| 07-01-27<br>27-01-27<br>28-01-27<br>09-02-27<br>12-02-27<br>17-03-27 | LIÈGE |
| 04-02-27<br>04-03-27 | VILLERS-LE-BOUILLET |
| 19-01-27<br>20-01-27<br>11-02-27<br>16-03-27 | VERVIERS |
| 23-11-27<br>10-12-27 | FLEURUS |

## TUTORAT

**1 JOUR**

Formation obligatoire pour avoir les primes liées aux contrats en alternance.
Au terme de cette formation, les futurs tuteurs seront en mesure de

1. Identifier leurs propres motivations
2. Transmettre des compétences
3. Evaluer les apprenants
4. Accompagner les apprenants
5. Motiver les apprenants

N'OUBLIEZ PAS VOS
CHAUSSURES DE SÉCURITÉ
ET EPI !



# PRÉVENTION SÉCURITÉ

## INTERVENTION EN SÉCURITÉ SUR UNE VICTIME D'ACCIDENT

**1 JOUR**

12-01-27 FLEURUS

Cette journée vise à sensibiliser les participants aux règles fondamentales d'intervention en cas d'accident.
Les principaux types d'accidents auxquels les travailleurs peuvent être confrontés sont traités (coupures, brûlures, intoxications).
La manière d'agir selon que la personne blessée est seule ou accompagnée sur le chantier sera abordée.

Cette formation repose sur la participation active des stagiaires à travers des mises en situation.

Des notions d'auto-secours seront également couvertes durant cette formation.

## VOTRE CORPS, VOTRE PRINCIPAL OUTIL DE TRAVAIL... PRÉSERVEZ-LE !

**1 JOUR**

26-01-27 FLEURUS

Le corps est l'outil de travail principal !

Afin d'éviter l'apparition ou l'aggravation des douleurs dorsales et autres troubles musculo-squelettiques (TMS), il est essentiel de comprendre son fonctionnement afin de mettre en place des mesures préventives. Lors de cette formation, les participants apprendront à porter ou déplacer des charges, manipuler des outils munis de manches, ajuster les harnais, réfléchir à leurs méthodes de travail et à leur organisation... tout en protégeant leur dos et en réduisant le risque de tendinites ou de douleurs musculaires.

Cette formation peut être complétée par une visite gratuite de conseil sur site.

**À prévoir :** chaussures de sécurité et vêtements de travail.

## FORMATION DE BASE VCA POUR LES TRAVAILLEURS OPÉRATIONNELS

**2 JOURS**

18-03 & 19-03-27 FLEURUS

La certification VCA (ou LSC - Liste de contrôle Sécurité, santé et environnement des entreprises contractantes) permet de valoriser les efforts faits pour travailler en sécurité.

L'obtention du VCA (après réussite d'un examen) atteste que le travailleur connaît et maîtrise les normes de sécurité. De plus en plus de maîtres d'ouvrage exigent dans leurs cahiers des charges que les entrepreneurs soient certifiés VCA afin de garantir la sécurité des travaux.

Cette formation se déroule chez nous en 2 jours et se conclut par un examen dont la réussite donne accès à la certification « travailleurs opérationnels ».

**Prérequis** : les participants doivent maîtriser la langue française et se présenter avec leur carte d'identité.

# NOUVELLES FORMATIONS

## SIGNALISATION DES CHANTIERS

**1 JOUR**

| | |
|---|---|
| 10-12-26 | BARCHON |
| 25-03-27 | FLEURUS |

Acquérir les connaissances relatives à la réglementation sur la signalisation des chantiers. Maîtriser le concept et les panneaux de signalisation.

- Introduction
- Prescriptions légales en matière de signalisation de chantier
- Conception de la signalisation des chantiers
- Matériel de signalisation
- Sécurité du personnel de chantier
- Phase projet du chantier – Étude de la signalisation
- Métré – Poste signalisation de chantier
- Mise en pratique, exercices

## MONTAGE ET DÉMONTAGE D'UN ÉCHAFAUDAGE (MODULE 1 ET 2) – TRAVAILLER EN HAUTEUR EN TOUTE SÉCURITÉ

**1 JOUR**

| | |
|---|---|
| 30-11-26 | VERVIERS |
| 08-12-26<br>19-01-27<br>26-01-27<br>02-02-27<br>09-02-27<br>09-03-27 | LIÈGE |
| 01-02-27 | NAMUR |

- Connaître les règles de montage et le mode d'emploi des échafaudages simples mesures de prévention à prendre lors du montage, placement, stabilité, solidité, résistance, accès, démontage et stockage.
- Savoir lire et interpréter les documents de montage et d'utilisation (plan de montage, procès-verbal de réception, rapport de vérification)
- Interpréter un plan d'échafaudage simple
- Connaître le support, la classe et la stabilité selon les travaux à réaliser
- Connaître les échafaudages simples
- Connaître l'ancrage de l'échafaudage
- Connaître les moyens d'accès tels que les échelles
- Connaître la répartition des charges sur l'échafaudage

Ici sont incluses 4 heures de pratique du montage d'un échafaudage cadre, multidirectionnel et roulant, avec un retour sur les points précédents.

## PRÉVENTION ET GESTION DU FRELON ASIATIQUE

**1 JOUR – ! NE PERMET PAS DE RETIRER LES NIDS !**

| | |
|---|---|
| 28-01-27 | FLEURUS |
| 05-03-27 | LIÈGE |

**Introduction et enjeux**

- Clés d'identification visuelle (insecte, nids primaires et secondaires)
- Impacts écologiques et économiques
- Cadre réglementaire et acteurs concernés

**Biologie et identification**

- Cycle de vie du frelon asiatique
- Différences avec le frelon européen (Vespa crabro)
- Reconnaissance visuelle (adultes, nids, comportements)

**Détection et surveillance**

- Méthodes de localisation des nids
- Techniques de suivi (piégeage raisonné, observation)
- Utilisation d'outils et plateformes de signalement

**Prévention et gestion**

• Protocoles d'intervention (ce qui est autorisé / non autorisé)
• Collaboration avec les services spécialisés

Sécurité et gestion des risques

• Risques pour les travailleurs et le public
• Conduite à tenir en cas d'attaque ou de piqûre
• Équipements de protection individuelle (EPI)
• Procédures d'urgence

Sensibilisation et communication

• Informer le grand public
• Répondre aux préoccupations
• Diffuser les bonnes pratiques

## SENSIBILISATION AU TRAVAIL EN HAUTEUR

**1 JOUR**

21-01-27 FLEURUS
18-02-27 BARCHON

**Objectif :**

- Législation
- Les échelles
- Les échafaudages
- Les plates-formes élévatrices mobiles
- Les garde-corps
- Les dispositifs de retenue
- Les équipements de protection individuelle
- Les travaux sur les toits

## TRAVAIL EN HAUTEUR

**1 JOUR**

14-12-26 LIÈGE

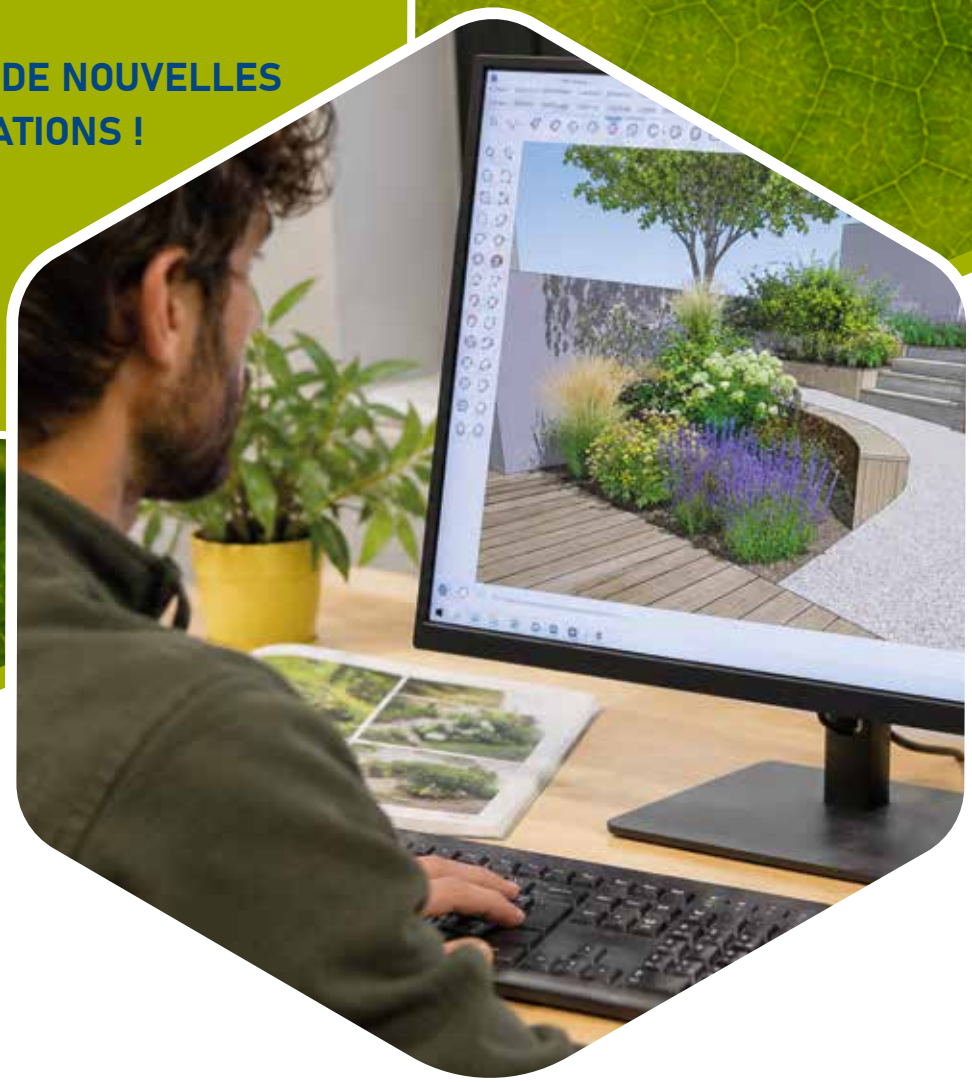
**Objectif** :

- Apprentissage de la réglementation relative à l'utilisation des systèmes d'arrêt des chutes.
- Utilisation des EPI contre les chutes (harnais, longes) en complément d'équipements de protection collective permanents.
- Accès sécurisé au poste de travail en utilisant uniquement des équipements de protection collective permanents.
- Déplacement sur la structure en dehors du moyen d'accès sécurisé en protection collective et sécurisation du poste de travail.



# RENOUVELEZ VOS CONNAISSANCES GÉNÉRALES

**UNIQUEMENT DE NOUVELLES FORMATIONS !**



# CONNAISSANCES GÉNÉRALES

# NOUVELLES FORMATIONS

## PRISE DE PHOTOS DE VOS CHANTIERS AVEC UN SMARTPHONE

**1/2 JOURNÉE**

04-02 -27
08-04-27
FLEURUS

➔ PLACES LIMITÉES !!

Apprenez à réaliser vos photos de chantiers afin de donner plus de visibilité à votre entreprise.
Objectifs de la formation :
Réaliser des photos de chantiers à l'aide d'un smartphone, en exploitant au maximum les possibilités de l'outil grâce à l'adaptation des paramètres.

Cette formation a pour but de répondre ;

- A la mise en valeur des chantiers de l'entreprise à travers des clichés réussis
- Au renforcement des compétences vis-à-vis d'un objet du quotidien ( le smartphone) dans l'exploitation de l'appareil photo disponible
- A l'accessibilité d'un rendu esthétique optimal, essentiel à la communication de vos projets.

## SKETCHUP – S'INITIER À LA MODÉLISATION 3D D'AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS

**2 JOURS**

04-02 &
11-02-27
LIÈGE
CHÂTEAU
MASSART

Cette formation a pour but d'apprendre à utiliser SketchUp, un logiciel de modélisation 3D particulièrement apprécié dans les domaines de l'architecture, du paysage et de l'aménagement extérieur. Les participants apprennent à créer et présenter des projets d'espaces verts en 3D à partir de plans existants.

**Compétences développées**
À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Naviguer de manière autonome dans l'environnement 3D de SketchUp.
- Importer un plan 2D ou un plan de géomètre.
- Modéliser un aménagement extérieur complet.
- Créer des éléments tels que terrasses, allées, massifs, murets, pièces d'eau ou petites constructions.
- Personnaliser les projets avec textures, matériaux et annotations.
- Présenter visuellement un projet afin de mieux convaincre un client.

04 et 11/02/2027 Liège Château Massart

## MAÎTRISEZ VOTRE TEMPS ET GÉREZ VOS PRIORITÉS

**1 JOURS**

12-11-26
16-02-27
LIÈGE

Cette formation d'une journée est destinée aux personnes qui ont l'impression d'être constamment débordées, de manquer de temps ou de peiner à hiérarchiser leurs tâches. Son objectif est d'aider les participants à mieux comprendre leur rapport au temps, à améliorer leur organisation et à gagner en efficacité tout en préservant leur bien-être professionnel et personnel.

# FORMATIONS EN LIGNE

Nous avons conclu un accord avec BePlus pour vous proposer 4 formations en e-learning 100 % en ligne.
Ce sont des capsules vidéo d'une dizaine de minute avec un suivi.

**TEMPS DE FORMATION**

La formation se déroule 100% à distance, en autonomie. Il faut compter environ 3 heures pour suivre l'ensemble de la formation.
Nous vous conseillons de réaliser la formation sur une durée de 4 semaines maximum.
Bien entendu ces formations doivent être suivies pendant le temps de travail. Elles ne sont financées par les fonds sectoriels que pour les salariés et des apprentis de nos secteurs.

## LEADERSHIP

**PUBLIC CIBLE**

Toute personne qui gère une équipe d'au moins 3 personnes

**CONTENU**

Les contenus de la formation s'articulent autour de 4 parties :
- Les 4 clés d'une gestion d'équipe efficace ;
- Mieux se connaître pour mieux s'ajuster (typologie de personnalité) ;
- Adopter la juste posture : les 4 styles de leadership – le modèle du leadership situationnel ;
- Comment emmener vos collaborateurs : la motivation, l'importance d'une communication efficace, le feedback correctif.

## GESTION DU TEMPS

**CONTENU**

Les contenus de la formation s'articulent autour des thématiques suivantes :

- les 3 Mythes et les 3 piliers de la Gestion du temps
- Les tâches et les priorités
- La planification
- Les interruptions
- Le travail par bloc
- Les emails
- L'évaluation de son temps

## DÉVELOPPER SON ASSERTIVITÉ

**CONTENU**

Les contenus de la formation s'articulent autour de 6 sections :

- Les principes de base de la communication
- Chacun son mode d'emploi
- L'influence du stress
- Les 4 postures de la communication
- Un outil tout terrain : le feedback correctif

## GESTION DU STRESS

**CONTENU**

Les contenus s'articuleront autour de 6 sections :

1. La définition du stress
2. Les déclencheurs
3. Les impacts du stress
4. Les avantages de la sérénité
5. Comment prévenir/gérer le stress : au niveau structurel avant/pendant/après une situation de stress
6. Une boîte à ressources

**CES FORMATIONS SONT RÉSERVÉES UNIQUEMENT AUX OUVRIERS DES CP 132, 144, 145 ET 145.04**



# CONDUITE D'ENGIN

**CES FORMATIONS SONT RÉSERVÉES UNIQUEMENT AUX OUVRIERS DES CP 132, 144, 145 ET 145.04**

## UTILISATION ET CONDUITE D'UNE MINI PELLE

**1 JOUR**

- La nomenclature du matériel utilisé
- La conduite d'une excavatrice pelleteuse en toute sécurité
- La réalisation de travaux horticoles avec les attendus du chantier (qualité, sécurité, rentabilité)
- La réalisation et la maintenance courante du matériel (entretien, dépannage, réparations de premier niveau)
- Les notions et les équivalences d'unités (volume, poids)

05-03-27
12-03-27 GEMBLOUX
26-03-27

## UTILISATION D'UN TÉLESCOPIQUE ET D'UN CHARGEUR ARTICULÉ

**1 JOUR**

- Description générale
- Caractéristique technique
- Utilisation
- Contrôles journaliers à effectuer

19-02-27 GEMBLOUX

## UTILISATION DE LA NACELLE ÉLÉVATRICE

**1 JOUR**

Cette formation continue a pour objectif de permettre aux participants d'utiliser une nacelle élévatrice en toute sécurité, tout en respectant les obligations légales relatives au travail en hauteur et à l'utilisation d'équipements de travail mobiles. Elle combine théorie et pratique afin de rendre les apprenants rapidement opérationnels.

**Objectifs de la formation**

À l'issue de la journée, le participant sera capable de :

- Utiliser une nacelle élévatrice de manière sûre et conforme aux règles de sécurité ;
- Comprendre le fonctionnement technique de l'engin ;
- Réaliser les contrôles de sécurité avant et après utilisation ;
- Identifier les risques liés au travail en hauteur et les prévenir ;
- Respecter la réglementation belge en matière de bien-être au travail.

09-12-26
14-01-27
19-02-27 LIÈGE
19-03-27

29-01-27 VILLERS LE-BOUILLET

15-12-27 VERVIERS

## CONDUIRE ET UTILISER UN TRACTEUR HORTICOLE

**1 JOUR**

**Contenu :**

Description générale, caractéristiques, techniques, contrôles à effectuer et utilisation.

12-02-27 GEMBLOUX

**N'OUBLIEZ PAS VOS ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE (EPI) OBLIGATOIRES**

(détails page suivante)



# PARCS ET JARDINS
# PLANTES ET SOLS

## N'OUBLIEZ PAS VOS ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE (EPI) OBLIGATOIRES

- ✓ CASQUE DE PROTECTION AVEC VISIÈRE
- ✓ PROTECTION DES YEUX
- ✓ PROTECTION AUDITIVE
- ✓ VESTE DE TRAVAIL HAUTE VISIBILITÉ
- ✓ GANTS DE PROTECTION ADAPTÉS (ANTI-COUPURE)
- ✓ PANTALON ANTI-COUPURE CERTIFIÉ
- ✓ CHAUSSURES DE SÉCURITÉ ANTIDÉRAPANTES

## MÉCANIQUE DE BASE DU MATÉRIEL DE PARCS ET JARDINS

**1 JOUR**

11-12-26 VILLERS-LE-BOUILLET
05-02-27 VILLERS-LE-BOUILLET

Le matériel de parcs et jardins sous l'angle mécanique : entretien et réparation des pannes fréquentes des machines suivantes : débroussailleuse, taille haie, tronçonneuse, moto bêche, tondeuse et motoculteur.
Séances d'exercices et cas pratiques.

## ECC1 : ENTRETIEN DE LA TRONÇONNEUSE ET TECHNIQUES DE COUPE TRANSVERSALE

**2 JOURS AVEC OU SANS PASSAGE D'EXAMEN**

24-02 & 25-02-27 GEMBLOUX

La formation Tronçonneuse ECC1 constitue le premier niveau du Permis Européen Tronçonneuse (European Chainsaw Certificate).
Elle permet d'acquérir les bases indispensables pour utiliser une tronçonneuse en toute sécurité.

Au cours de cette formation, les participants apprennent à :

- Identifier les risques liés à l'utilisation d'une tronçonneuse ;
- Choisir et utiliser correctement les équipements de protection individuelle (EPI) ;
- Contrôler et entretenir une tronçonneuse (vérifications de sécurité, affûtage et entretien courant) ;
- Préparer et sécuriser une zone de travail ;
- Maîtriser les techniques de base de tronçonnage et de découpe du bois au sol ;
- Appliquer les bonnes pratiques de sécurité et les gestes professionnels adaptés.

La formation alterne apports théoriques et exercices pratiques sur le terrain afin de développer les compétences nécessaires à une utilisation efficace et sécurisée de l'outil.

À l'issue du parcours, les candidats peuvent être évalués au moyen d'un test théorique et d'une épreuve pratique en vue de l'obtention du certificat ECC1.

## ECC2 : TECHNIQUES DE BASE D'ABATTAGE D'ARBRES (PETITS ARBRES)

**2 JOURS AVEC OU SANS PASSAGE D'EXAMEN**

03-03 & 04-03-27 GEMBLOUX

La formation s'adresse aux personnes qui maîtrisent déjà les bases de l'utilisation d'une tronçonneuse et souhaitent acquérir les compétences nécessaires pour réaliser des opérations d'abattage de petits arbres en toute sécurité.

Au cours de cette formation, les participants apprennent à :

- Analyser l'environnement de travail et identifier les risques liés à l'abattage ;
- Préparer et sécuriser une zone de chantier ;
- Évaluer la direction naturelle de chute d'un arbre ;
- Maîtriser les techniques d'abattage dirigé d'arbres de petit diamètre ;
- Réaliser les différentes entailles et coupes d'abattage ;
- Gérer les situations particulières, notamment les arbres encroués (restés suspendus) ;
- Effectuer l'ébranchage et le tronçonnage dans le respect des règles de sécurité ;
- Travailler de manière efficace, ergonomique et sécurisée.

La formation combine des apports théoriques et de nombreux exercices pratiques.
À l'issue du parcours, les candidats peuvent être évalués au moyen d'un test théorique et d'une épreuve pratique en vue de l'obtention du certificat ECC2.

**La Mission Wallonne des Secteurs Verts prend en charge l'intégralité des frais liés aux formations ECC. Seuls les coûts relatifs au passage de l'examen restent à la charge de l'employeur (225€/pers ECC1 et 275€/pers ECC2)**

## TECHNIQUE DE MULTIPLICATION DES ARBUSTES ORNEMENTAUX, CONIFÈRES ET PLANTES VIVACES

**1 JOUR**

| | |
|---|---|
| 11-12-26 | LIÈGE |
| 18-03-27 | GEMBLOUX |

Présentation des différentes techniques de multiplications :

- Différents types de greffes ;
- Bouturages ;
- Marcottages.

Période de multiplication en fonction des végétaux.

## CRÉATION, POSE ET ENTRETIEN DES GAZONS

**1 JOUR**

| | |
|---|---|
| 29-01-27 | VILLERS-LE-BOUILLET |

Ce cours a pour objectifs de connaître les différents types de gazons et de maîtriser leur mise en place et leur entretien.

- Examen du sol et son amélioration ;
- Choix du type de gazons ; semis, le placage ;
- Les entretiens après mise en place ;
- Techniques de désherbage, de tonte et de fertilisation ;
- Opérations mécaniques d'entretien.

## TECHNIQUES DE PLANTATION

**1 JOUR**

| | |
|---|---|
| 18-02-27 | GEMBLOUX |
| 12-02-27 | VILLERS-LE-BOUILLET |

- Rappel de la morphologie de l'arbre
- Théorie sur la technique de plantation (taille du trou, préparation du sol, )
- Mise des plants en jauge
- Soins à apporter à la plante (substrat, taille et pralinage des racines, taille des branches)
- Facteurs environnants (conditions de plantation)

## CONNAÎTRE LE SOL, LE PRÉSERVER ET L'AMÉLIORER

**1 JOUR**

28-01-27 LIÈGE

- Le sol : composants, types, propriétés
- Les principaux problèmes de dégradation et les solutions
- Favoriser l'activité biologique du sol
- Les techniques de travail au sol : présentation du matériel
- Substrats et amendements

## INITIATION À L'ÉCLAIRAGE EXTÉRIEUR DE JARDIN

26-01-27 LIÈGE

- Pourquoi l'éclairage d'espaces verts :
  - Aspect sécurité ;
  - Confort de vie ;
  - Mise en valeur esthétique.

- Conception du projet extérieur :
  - Energie ;
  - Nouvelles technologies ;
  - Détection.

- Les différents types d'éclairages extérieurs
- Etude technique et installation
- Réglementations dans le domaine
- Illustrations - Exemples

## UTILISATION DE LA DÉBROUSSAILLEUSE EN SÉCURITÉ

**1 JOUR**

19-02-27 VILLERS-LE-BOUILLET

**Objectif :** Utilisation de la débroussailleuse en toute sécurité

**Contenu :** Choix des EPI, mise en marche, transport et utilisation de la débroussailleuse, positions ergonomiques, techniques de débroussaillage, entretien.

**Déroulement** : ½ journée théorie, ½ journée pratique

## UTILISATION ET ENTRETIEN DU MATÉRIEL DE PARCS ET JARDINS

**1 JOUR**

04-12-26 VILLERS-LE-BOUILLET

Utilisation du matériel (tronçonneuse, taille haie, débroussailleuse, tondeuse) et leur équipement moteur (avant, pendant et après leur utilisation)
Entretien et sécurité.

## AMÉNAGEMENT DE TERRASSES EN BOIS

**2 JOURS**

07-01 & 08-01-27 FLEURUS

- Les avantages
- Les inconvénients
- Le bois
- Conception
- Planification de l'aménagement
- Choix des lames de terrasse
- L'alternative des bois composites
- Le bois de structure
- Dimensions des pièces
- Les systèmes de fixation
- Achat des matériaux
- Les différents types de structure
- Détails de construction
- L'outillage
- L'entretien
- Visualisation des différents produits (échantillons, petites vidéos explicatives)

## INITIATION POUR DÉBUTANT SUR SURFACE DURE

05-03 & 12-03-27 VILLERS-LE-BOUILLET

Cette formation est similaire à la la formation "aménagement de terrasses en bois". Celle-ci est adaptée aux débutants.

## CRÉATION ET ENTRETIEN DE TOITURES VÉGÉTALISÉES

**1 JOURS**

17-02-27 VILLERS-LE-BOUILLET

Ce cours a pour objectif d'expliquer les différents types d'aménagement de toitures.

- Caractéristiques des végétaux utilisés
- Avantages
- Principes
- Entretien
- Les différents types d'aménagement

## POSE DE CLÔTURE EN TREILLIS, TREILLIS RIGIDES, PALISSADES ET PORTIQUES

**2 JOURS**

28-01 & 29-01-27 GEMBLOUX

Ce cours a pour objectif de connaître les différents types de clôtures afin de faire un choix judicieux en fonction des contraintes environnementales.

**Contenu :**
Organisation et coût du chantier. Géométrie de base. Principes de base pour la pose des clôtures (alignement, réglementation, ).
Connaître les différents types de clôtures.
Exercices pratiques.

## ENTRETIEN, CRÉATION ET TAILLE DES HAIES

**1 JOUR**

- Les différents types de haies
- Choix des essences en fonction du type de haie (bocagère, décorative, ) et du type de sol
- Plantation
- Entretien de la haie

05-02-27 VILLERS-LE-BOUILLET

## TAILLE DES ARBRES FRUITIERS AU JARDIN

**1 JOUR**

- Les différents arbres fruitiers
- Organographie
- Taille hivernale et en vert

Théorie + pratique

21-01-27 GEMBLOUX

## LECTURE DE PLAN ET PIQUETAGE

**1 JOUR**

- Lecture de plan : les différents plans réalisés dans le cadre d'un aménagement de jardin (plan d'ensemble, plan de plantations, plans techniques, utilisations et lecture de ceux-ci)
- Les différents partenaires dans l'établissement d'un jardin (Propriétaire, Architecte, Entrepreneur)
- Rôles de chacun
- Liens entre le plan de jardin et sa réalisation sur le terrain
- Piquetage sur site : Relevé des différents éléments d'un jardin par calcul des mesures de ceux-ci à partir d'une situation existante
- Mise en place sur le terrain des différents éléments d'un jardin par calcul des mesures à partir d'un plan de jardin

15-01-27 VILLERS-LE-BOUILLET

## ETANGS DE BAIGNADE ET TECHNIQUES DE LAGUNAGE

**1 JOUR**

- Les réglementations urbanistiques
- Les différentes réalisations possibles
- Les matériaux à utiliser
- La faune et flore à utiliser
- L'entretien et le matériel à utiliser pour une bonne gestion du plan d'eau
- Définition des (eau usées, normes) analyse des principes généraux de l'épuration, lagunage et autres techniques
- Installations, filtre planté en particulier
- Etapes de la construction ; exemples concrets d'installations

03-03-27 VILLERS-LE-BOUILLET

## MAÇONNERIE PAYSAGÈRE

**2 JOURS**

- Initiation à la maçonnerie : bases de maçonnerie paysagère (prise de niveau, terrassement, ), matériaux de base, liants, techniques utilisées
- Entretien du matériel de maçonnerie
- Réalisation de petits ouvrages : muret, bordure

**2 JOURS ↓**

22-01 & 29-01-27 VILLERS-LE-BOUILLET

04-02 & 05-02-27 GEMBLOUX

**3 JOURS ↓**

01-03, 02-03 & 03-03-27 LEUZE

## PAVAGE DALLAGE

**2 JOURS**

05-02 & 12-02-27 VILLERS-LE-BOUILLET

- Pose de bordures
- Base de maçonnerie, prise de niveau, terrassement, matériaux de base, liants.
- Techniques utilisées
- Entretien du matériel
- Réalisation de petits ouvrages : bordure, pavage, dallage...

## LA SOUDURE AU JARDIN

**I JOUR**

10-02-27 GEMBLOUX

Principes de base d'utilisation des aciers au jardin.
Pratique : mise en place des bordures avec soudure à l'arc.

## MONTAGE DE MURS EN PIERRES SÈCHES

**2 JOURS**

21-01 & 22-01-27 GEMBLOUX

08-01 & 15-01-27 VILLERS-LE-BOUILLET

Théorie :

- Prise de niveau
- Terrassement
- Matériaux de base
- Techniques utilisées
- Entretien du matériel
- Montage de murs en pierres sèches : pratique
- Les différentes techniques traditionnelles de mise en œuvre de pierres pour la réalisation de murets en pierres sèches
- Les fondations
- Le choix des pierres
- Le travail de la pierre
- L'appareillage

## MAIS ÉGALEMENT :

**- LA LÉGISLATION SUR LES ARBRES REMARQUABLES**

**- LA PHYSIOLOGIE ET LE FONCTIONNEMENT DE L'ARBRE**

**- ANALYSE VISUELLE DE L'ARBRE ET ÉVALUATION DE L'ÉTAT PHYTOSANITAIRE (APPROCHE VTA)**

## PRÉREQUIS :

- UNE BONNE CONDITION PHYSIQUE
- LA CAPACITÉ DE TRAVAILLER EN HAUTEUR ET NE PAS ÊTRE SUJET AU VERTIGE
- UNE BONNE DEXTÉRITÉ MANUELLE ET UNE ATTENTION À LA SÉCURITÉ



# ÉLAGAGE

## MATERIEL QUE LE PARTICIPANT DOIT AMENER :

Le participant devra utiliser son matériel personnel.
Celui-ci devra évidemment être complet :

### ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE (EPI) OBLIGATOIRES

- ✓ Casque de protection avec visière
- ✓ Protection des yeux
- ✓ Protection auditive
- ✓ Veste de travail haute visibilité
- ✓ Gants de protection adaptés (anti-coupure)
- ✓ Pantalon anti-coupure certifié
- ✓ Chaussures de sécurité antidérapantes

**Important** : Les vêtements doivent être ajustés, fonctionnels et permettre une totale liberté de mouvement.

**Mais également ; longe, baudrier, mousquetons, drisse pour nœuds, corde d'accès, corde de travail, poignées d'ascension, drisses pour contre assurer les poignées etc....**

**L'attestation de conformité du contrôle annuel sera également à nous fournir.**

## LES FORMATIONS D'ÉLAGAGE SONT PROPOSÉES PAR NOTRE PARTENAIRE : C.I.M.E.

**C.I.M.E. (Centre d'Immersion aux Métiers de l'Environnement)** est un organisme de formation spécialisé dans les métiers de l'arbre, de la forêt et de l'environnement.

C.I.M.E. accompagne les professionnels, les entreprises et les collectivités dans le développement de compétences techniques directement applicables sur le terrain.

L'organisme se distingue par son approche pratique et son ancrage dans les réalités du métier.
Ses formations sont conçues pour renforcer la maîtrise technique, la sécurité au travail et la transmission des savoir-faire grâce à l'intervention de formateurs expérimentés.

# BIEN ÉQUIPÉ, PLUS EN SÉCURITÉ

TRAVAILLER AUJOURD'HUI
EN PRÉSERVANT DEMAIN

Les vêtements doivent être fonctionnels et garantir une liberté totale de mouvement.

Porter des vêtements bien ajustés avec garnitures anti-coupures.

**Les équipements de protection individuelle sont essentiels.**
Ne travaillez jamais en jeans ni avec des chaussures de ville, même pour des travaux occasionnels.



**Casque de protection**
Avec visière et système de protection auditive intégré ou indépendant.

**Protection des yeux ou du visage**
Lunettes de sécurité ou visière pour vous protéger des projections.

**Protecteur d'ouïe**
Pour réduire les risques de troubles auditifs.

**Veste de travail**
De couleur vive pour être bien visible et adaptée aux travaux forestiers.

**Gants de travail**
Robustes et adaptés pour une bonne prise en main et une protection optimale.

**Trousse de 1ers soins**
Toujours à portée de main en cas d'accident.

**Pantalon anti-coupure**
Avec renforts certifiés pour vous protéger en cas de contact avec la chaîne.

**Chaussures de sécurité**
Robustes avec semelles antidérapantes pour une bonne stabilité sur tous les terrains.

## À NE JAMAIS FAIRE



Ne travaillez jamais en jeans ni avec des chaussures de ville, même lorsque vous coupez du bois de chauffage derrière votre maison.

## RAPPEL

**Des vêtements bien adaptés,**
c'est plus de confort, plus de sécurité et une meilleure efficacité sur le terrain.

*Votre sécurité est notre priorité !*

## INITIATION AU MÉTIER D'ARBORISTE

**3 JOURS**

22-03, 23-03 & 24-03-27 — MONTIGNIES SUR ROC

**Objectif général** :
Découvrir le métier d'arboriste-grimpeur et acquérir les premières bases nécessaires pour évoluer dans l'arbre en sécurité.

**Programme** :
- Découverte du métier d'arboriste et de son environnement professionnel
- Identification des principaux équipements : EPI, cordes, harnais, longes, systèmes d'ascension
- Principes fondamentaux de sécurité et analyse des risques
- Nœuds essentiels à la pratique
- Principes de progression et déplacement dans l'arbre
- Installation d'une corde d'accès
- Initiation à la montée et à la descente sur corde
- Déplacements dans le houppier et franchissement des branches
- Positionnement et maintien au travail
- Introduction aux techniques de déplacement en DRT/SRT
- Communication et organisation du travail au sol
- Découverte des outils utilisés en arboriculture
- Introduction aux techniques d'élagage
- Mise en situation pratique en arbre

**À l'issue des 3 jours, le participant sera capable de :**

- Identifier les principaux équipements et leur fonction
- Mettre en œuvre les règles fondamentales de sécurité
- Installer et utiliser un système simple d'accès sur corde
- Évoluer dans un arbre avec les techniques de base
- Réaliser des déplacements simples dans le houppier
- Comprendre l'organisation d'un chantier d'arboriculture
- Identifier les principales étapes d'une intervention d'élagage
- Poursuivre son apprentissage dans le métier sur des bases adaptées.

## ÉLAGAGE – PERFECTIONNEMENT

**3 JOURS**

30-03, 31-03 & 01/04/27 — VILLERS-LE-BOUILLET

**Objectif général** :
Perfectionner les techniques de déplacement et de travail dans l'arbre afin d'améliorer son autonomie, son efficacité et la qualité de ses interventions d'élagage.

**Public** :
Arboristes ayant déjà une expérience de la grimpe et des techniques de déplacement dans l'arbre.

**Programme** :

- Analyse de l'arbre et préparation de l'intervention
- Choix de la technique d'accès et organisation du système de corde
- Optimisation des déplacements dans le houppier
- Techniques avancées de positionnement au travail
- Franchissement de fourches et déplacements latéraux
- Gestion de la corde et anticipation des déplacements
- Travail en SRT et DRT selon les situations
- Choix et utilisation des différents systèmes de connexion
- Techniques de démontage et de rétention simples
- Utilisation sécurisée des outils en hauteur
- Principes de coupe et qualité du geste
- Lecture de l'architecture de l'arbre et adaptation de l'intervention
- Organisation du chantier : anticipation, communication et efficacité
- Analyse des situations à risque et prévention des erreurs
- Mises en situation pratiques individualisées
- Analyse des pratiques et recherche d'amélioration

**À l'issue des 3 jours, le participant sera capable de :**

- Préparer et organiser une intervention dans l'arbre
- Choisir une stratégie de déplacement adaptée à la structure de l'arbre
- Améliorer son efficacité et limiter les déplacements inutiles
- Maîtriser davantage ses changements de configuration
- Adapter ses techniques de grimpe aux différentes situations rencontrées
- Améliorer la précision et la qualité de ses interventions
- Identifier les situations à risque et adapter son comportement
- Gagner en autonomie dans la préparation et la réalisation d'un chantier d'élagage



**Adalia est une ASBL wallonne spécialisée dans la gestion écologique des espaces verts. Sa mission est, entre autres, d'accompagner les professionnels vers des pratiques respectueuses de l'environnement, favorables à la biodiversité et adaptées aux changements climatiques.**

**L'association œuvre notamment pour :**

- La réduction et l'abandon des pesticides.
- La promotion de la biodiversité dans les jardins et espaces publics.
- L'adaptation des aménagements paysagers aux changements climatiques.

## OBJECTIFS DES FORMATIONS

- Appliquer le principe du zéro phyto.
- Favoriser la biodiversité.
- Gérer durablement les espaces verts.
- Adapter les aménagements aux changements climatiques.
- Maîtriser les méthodes alternatives aux pesticides.

**Adalia propose un catalogue très varié couvrant notamment :**

- Gestion écologique des espaces verts.
- Alternatives aux pesticides.
- Gestion différenciée.
- Fleurissement durable.
- Plantation, gestion et taille des arbres, arbustes et haies.
- Prairies fleuries.
- Éco-pâturage.
- Gestion des plantes invasives.
- Désherbage alternatif et utilisation des machines spécifiques.
- Inventaire écologique et aménagements favorables à la biodiversité.
- Adaptation aux changements climatiques.
- Gestion de l'eau et végétalisation.

**La Mission Wallonne collabore étroitement avec Adalia.** Nous vous invitons donc à vous rendre sur leur site afin de découvrir l'ensemble de leurs formations : **https://www.adalia.be/formations**

Si vous souhaitez inscrire vos salariés à une formation et qu'ils appartiennent à l'un de nos secteurs, il vous suffit de les inscrire et de régler directement les frais de formation.

Une fois cette dernière terminée, envoyez-nous votre preuve de paiement afin que nous puissions vous rembourser le montant de la formation.

→NEW

**NOUVELLES FORMATIONS !**



# ÉQUESTRE

# NOUVELLES FORMATIONS !

## TRAVAILLER AVEC LE CHEVAL EN SÉCURITÉ, À CÔTÉ DU LUI OU SUR SON DOS

**1 JOUR**

18-01-27 CHASTRE

Cheval, qui es-tu ?
- Les particularités
- Les 5 sens
- Le comportement
- Les besoins

La peur : la reconnaître, l'apprivoiser, la comprendre, en faire son allié
Matériels, environnement et techniques d'éducation sécuritaires.

## A PIED AVEC LE CHEVAL OU A CHEVAL QUELS RISQUES ? QUE FAIRE EN CAS D'ACCIDENT ?

**1 JOUR**

15-02-27 CHASTRE

Premiers soins au cavalier et au cheval, en cas d'accident.
Acquérir les bons réflexes

## LES PLANTES TOXIQUES POUR LE CHEVAL

**1 JOUR**

23-03-27 CHASTRE

Les reconnaître
Que faire en cas d'ingestion ?

## LE CODE DE LA ROUTE ET LE MONDE EQUESTRE

**MATIN**

19-04-27 CHASTRE

A cheval, à pied avec un cheval, ou en attelage, que dit le code de la route ?

## TRANSPORTER UN CHEVAL

**APRÈS-MIDI**

19-04-27 CHASTRE

Comment le faire avec le maximum de sécurité ?
Quelles sont les règles de l'Afsca ?





# HORTICULTURE

## RESTRUCTURATION ET TAILLE DE VERGER HAUTES TIGES

**1 JOUR**

01-03-27 NAMUR

- Principe et application de taille pour une production abondante et une meilleure santé
- Outils de taille : sécateur, scie à élaguer
- Travaux pratiques sur le terrain

## LA CULTURE DE LA FRAISE

La formation est présentée en trois modules. Cette formation est destinée essentiellement aux producteurs de fraise ou encore aux travailleurs du secteur.

### MODULE 1 : GÉNÉRALITÉS, CULTURE DE PLEINE TERRE. (1/2 JOUR)

La première partie présente l'historique de la culture du fraisier, la situation économique du secteur en Belgique et en Europe. Quelques notions de physiologie végétale sont également abordées comme l'induction florale et la levée de dormance ou encore la croissance d'un plant de fraisier.
Les différents types de plants (plants frais, plants frigo) de fraisiers sont présentés de manière détaillée ainsi que les principales variétés cultivées.
Les différents modes de conduite de la culture en pleine terre sont également abordés, en passant par la culture sous couverture flottante, la culture sous abris et les cultures retardées en plants frigo.
Nous présentons également la culture d'une variété remontante. Les variétés remontantes demandent plus de technicité par rapport aux variétés non remontantes.

### MODULE 2 : CULTURE HORS SOL (1/2 JOUR)

La deuxième partie traite essentiellement de la culture hors-sol sous serre froide et serre chauffée. On y décrit les différents schémas de culture et les infrastructures nécessaires. Nous présentons un plan financier pour une exploitation de 20 ares en culture de pleine terre.

### MODULE 3 : MALADIES ET RAVAGEURS (1/2 JOUR)

Formation validant 1 unité pour les phytolicence P1 et P2
La dernière partie reprend l'ensemble des maladies et ravageurs que l'on rencontre en culture de fraisiers. Ces maladies et ravageurs sont détaillés ainsi que les différents moyens de lutte disponibles.

## CULTURE DE PETITS FRUITS :

### MODULE 4: CULTURE DE LA FRAMBOISE ET DE LA GROSEILLE

Cette formation décrit des notions de physiologie végétale propre au framboisier ainsi que la culture des variétés non remontantes et des variétés remontantes. D'une manière générale, nous présentons la conduite culturale (fumure, taille, récolte,) et les différentes maladies et ravageurs en culture du framboisier.

Une seconde partie sera consacrée à la présentation des variétés cultivées, de la conduite de la culture (opérations culturales et culture sous abris), des opérations de récolte et du conditionnement des fruits. Les maladies et les ravageurs seront également présentés.

### MODULE 5: CULTURE DE LA MYRTILLE, MALADIES ET RAVAGEURS DES PETITS FRUITS

La culture du myrtillier a des exigences bien particulières. Au travers de cette formation, nous nous attarderons sur le choix variétal, l'implantation de la culture ainsi que le suivi et la conduite de la culture.



# AGRICULTURE

## INITIATION À L'AGROFORESTERIE

12-04-27 NAMUR

**1 JOUR**

Cette formation permet de comprendre les bases de l'agroforesterie (association volontaire de plantations ligneuses à des productions agricoles). Les participants pourront découvrir différents éléments agroforestiers mis en place au CTA, autant dans les cultures que dans les prairies.

Les décisions pratiques par rapport aux éléments agroforestiers à envisager pour un projet seront également abordées (ex : quelles essences choisir pour une bonne valorisation en bois d'œuvre ? quel type de haie mettre pour limiter l'érosion d'une parcelle ? comment bien orienter une haie en culture).

## TONTE DU BÉTAIL : OVINS ET BOVINS

**1 JOUR**

**Cours pratiques**
La nécessite de la tonte des animaux sera expliquée en fonction des pathologies pouvant toucher des animaux non tondus.
Gestes pratiques de la tonte sur les animaux (ovins et bovins).
Aspects de contention des animaux pour une tonte confortable et sécurisée.

## SOIN DES PATTES

**1 JOUR**

- Anatomie du pied du bovin
- Evaluation des onglons
- Conséquences d'onglons à problèmes
- Les soins à apporter

## LA TRAITE

**1 JOUR**

- Anatomie de la glande mammaire
- Regarder le lait
- Santé du trayon
- Evaluation du trayon
- Détection des mammites
- Exercices pratiques

## MANIPULATION DES BOVINS AVEC SIMPLICITÉ ET EN SÉCURITÉ

**1 JOUR**

Conduite d'un animal en toute sécurité : exploitation, embarquement et pré.
Analyse des pratiques et des moyens de contention sur l'exploitation.
Améliorer la contention des bovins en sécurité : aménagements de l'exploitation.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

# FORMATIONS SALARIÉS

### 1. Objet

Les présentes conditions générales de vente (ci-après « CGV ») régissent les relations contractuelles entre La Mission Wallonne des Secteurs Verts, établi au 6 rue du Rabiseau à 6220 Fleurus, inscrit à la BCE sous le numéro 0867.368.456, (ci-après « le Prestataire »), et toute personne physique ou morale (ci-après « le Client ») souhaitant acheter une formation proposée par le Prestataire.

### 2. Formations proposées

Le Prestataire propose des formations continue en ligne et/ou présentielles dans les domaines des secteurs verts : parcs et jardins, horticulture, agriculture, sécurité et bien-être, administratif. Le contenu, les objectifs, la durée, le nombre de participants min-max et le lieu sont détaillés dans les fiches descriptives disponibles sur notre site internet ( www.secteursverts.be ) ainsi que notre catalogue annuel.

### 3. Inscription et acceptation

Toute commande implique l'adhésion pleine et entière du Client aux présentes CGV.
L'inscription à une formation est effective après réception du bulletin d'inscription et de la confirmation écrite du Prestataire.
Le Client devra obligatoirement fournir noms, prénoms, fonction ainsi que la commission paritaire et le numéro de registre national de chaque participant. Le Prestataire se réserve le droit de refuser une inscription pour motif légitime.

### 4. Conditions d'organisation / matérielles

Si la formation en question est hors catalogue / programmation, il sera convenu d'un commun accord le lieu, la date et le matériel nécessaire.

### 5. Prix et modalités de paiement

Les prix sont exprimés en euros, toutes taxes comprises.
Le prix comprendra, sauf accord contraire ; la formation, la salle ainsi que l'ensemble des documents (syllabus, attestation de participation,...).
Si un solde est dû, selon accord préalable et devis, ce dernier sera exigible à la réception de la facture.
Le règlement du coût de la formation s'effectue par virement bancaire aux coordonnées figurant sur la facture.
En cas de retard de paiement, des pénalités seront dues conformément à la loi du 2 août 2002 concernant la lutte contre le retard de paiement.

### 6. Conditions d'annulation

- **Par le Client** : Toute annulation doit être notifiée par écrit.
  - Si l'annulation intervient plus de 10 jours avant le début de la formation : aucun frais ne sera facturé.
  - Moins de 10 jours ou absence le jour J : sauf circonstances exceptionnelles (les conditions météo n'en font pas partie), le montant total de participation sera dû.
- **Par le Prestataire** : En cas d'annulation par le Prestataire (manque de participants, empêchement du formateur...), le Client sera intégralement remboursé si éligible. Aucun dédommagement complémentaire ne pourra être exigé.

Les formations seront confirmées ou annulées minimum 5 jours avant le début de la formation.

### 7. Propriété intellectuelle

Les supports pédagogiques remis au Client ainsi que les données diffusées lors de la formation sont protégés par le droit d'auteur et appartiennent à la Mission Wallonne des Secteurs Verts. Toute reproduction, diffusion ou exploitation, même partielle, sans autorisation écrite préalable est strictement interdite.

### 8. Responsabilité

Le Prestataire s'engage à fournir les formations avec professionnalisme. Il ne saurait être tenu responsable d'un échec à un examen, d'un usage inapproprié des connaissances acquises ou de tout dommage indirect.
Il est attendu du Client et des participants de respecter le(s) formateur(s), les locaux, le matériel ainsi que les autres participants.

### 9. Données personnelles

Les données collectées dans le cadre des inscriptions sont traitées conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).
Les données personnelles ne sont uniquement utilisées que pour la gestion administrative de la formation, le remboursement des salaires ainsi que l'information des formations à venir.

### 10. Droit applicable et juridiction compétente

Les présentes CGV sont soumises au droit belge. En cas de litige, les parties s'engagent à rechercher une solution amiable. À défaut, seuls les tribunaux de l'arrondissement judiciaire de Charleroi seront compétents.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

# FORMATIONS INDÉPENDANTS

### 1. Objet

Les présentes conditions générales de vente (ci-après « CGV ») régissent les relations contractuelles entre La Mission Wallonne des Secteurs Verts, établi au 6 rue du Rabiseau à 6220 Fleurus, inscrit à la BCE sous le numéro 0867.368.456, (ci-après « le Prestataire »), et toute personne physique ou morale (ci-après « le Client ») souhaitant acheter une formation proposée par le Prestataire.

### 2. Formations proposées

Le Prestataire propose des formations continue en ligne et/ou présentielles dans les domaines des secteurs verts : parcs et jardins, horticulture, agriculture, sécurité et bien-être, administratif. Le contenu, les objectifs, la durée, le nombre de participants min-max et le lieu sont détaillés dans les fiches descriptives disponibles sur notre site internet ( www.secteursverts.be ) ainsi que notre catalogue annuel.

### 3. Inscription et acceptation

Toute commande implique l'adhésion pleine et entière du Client aux présentes CGV.
L'inscription à une formation est effective après réception du bulletin d'inscription, de la confirmation écrite du Prestataire et surtout de la réception du paiement de 50% de la facture/devis. Le Client devra obligatoirement fournir noms, prénoms, fonction ainsi que la commission paritaire de chaque participant.
Le Prestataire se réserve le droit de refuser une inscription pour motif légitime.

### 4. Conditions d'organisation / matérielles

Si la formation en question est hors catalogue / programmation, il sera convenu d' un commun accord le lieu, la date et le matériel nécessaire.

### 5. Prix et modalités de paiement

Les prix sont exprimés en euros, toutes taxes comprises.
Le prix comprendra, sauf accord contraire ; la formation, la salle ainsi que l'ensemble des documents ( syllabus, attestation de participation,...). L'avance est exigible à la réception du devis et fait office de confirmation. Le solde, lui, est exigible à la réception de la facture. Le règlement de l'avance et du solde du coût de la formation s'effectue par virement bancaire aux coordonnées figurant sur la facture. En cas de retard de paiement, des pénalités seront dues conformément à la loi du 2 août 2002 concernant la lutte contre le retard de paiement.

### 6. Conditions d'annulation

- **Par le Client** : Toute annulation doit être notifiée par écrit.
  - Si l'annulation intervient plus de 10 jours avant le début de la formation, aucun frais ne sera facturé. Sauf circonstances exceptionnelles (les conditions météo n'en font pas partie), le montant total de participation sera dû.
  - Moins de 10 jours ou absence le jour J : le montant total de participation sera dû et facturé.
- **Par le Prestataire** : En cas d'annulation par le Prestataire (manque de participants, empêchement du formateur...), le Client sera intégralement remboursé si éligible. Aucun dédommagement complémentaire ne pourra être exigé.
  Les formations seront confirmées ou annulées minimum 5 jours avant le début de la formation.

### 7. Propriété intellectuelle

Les supports pédagogiques remis au Client ainsi que les données diffusées lors de la formation sont protégés par le droit d'auteur et appartiennent à la Mission Wallonne des Secteurs Verts. Toute reproduction, diffusion ou exploitation, même partielle, sans autorisation écrite préalable est strictement interdite.

### 8. Responsabilité

Le Prestataire s'engage à fournir les formations avec professionnalisme. Il ne saurait être tenu responsable d'un échec à un examen, d'un usage inapproprié des connaissances acquises ou de tout dommage indirect.
Il est attendu du Client et des participants de respecter le(s) formateur(s), les locaux, le matériel ainsi que les autres participants.

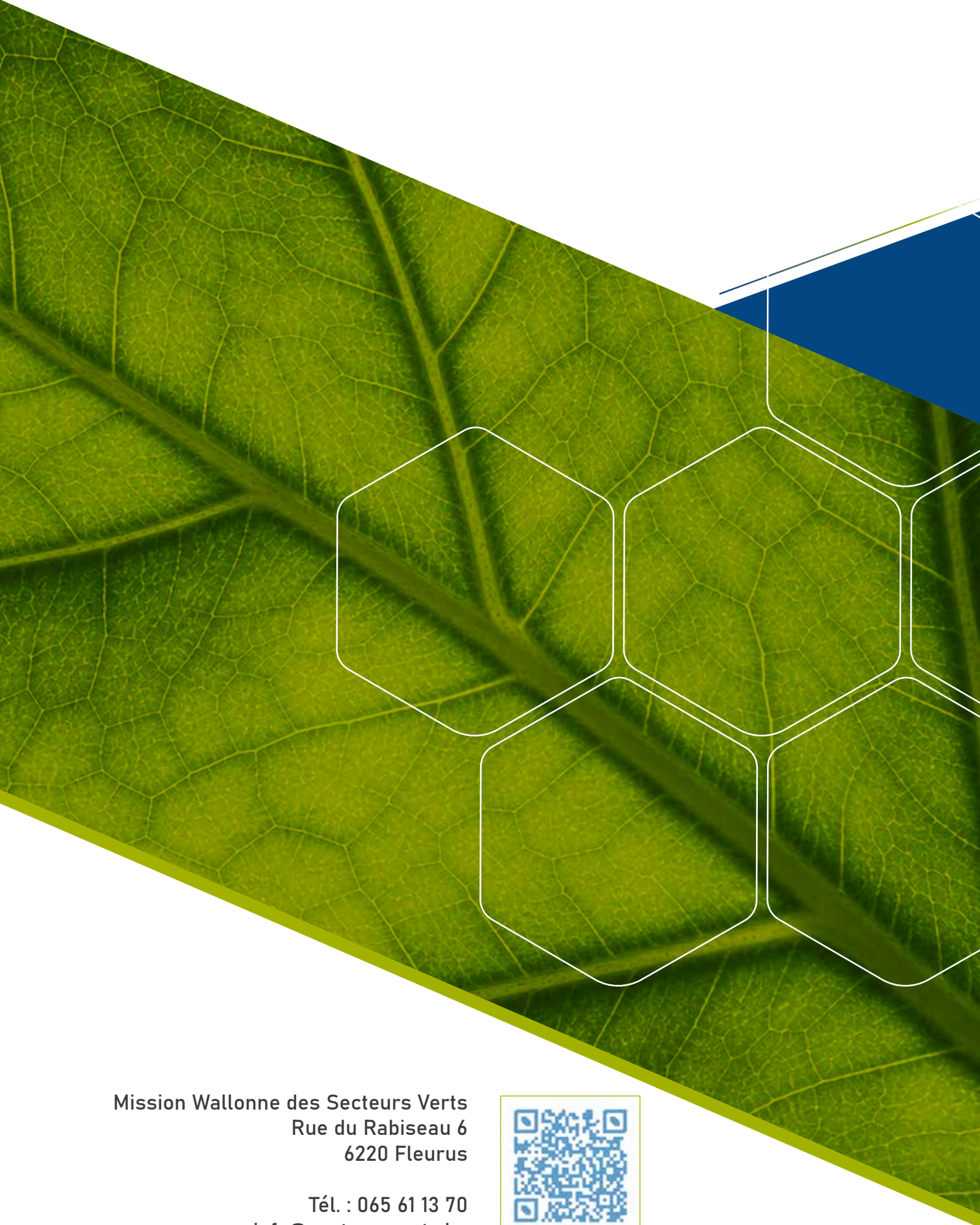
### 9. Données personnelles

Les données collectées dans le cadre des inscriptions sont traitées conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD). Les données personnelles ne sont uniquement utilisées que pour la gestion administrative de la formation ainsi que l'information des formations à venir.

### 10. Droit applicable et juridiction compétente

Les présentes CGV sont soumises au droit belge. En cas de litige, les parties s'engagent à rechercher une solution amiable. À défaut, seuls les tribunaux de l'arrondissement judiciaire de Charleroi seront compétents.

# NOTES



Mission Wallonne des Secteurs Verts
Rue du Rabiseau 6
6220 Fleurus

Tél. : 065 61 13 70
info@secteursverts.be

**WWW.SECTEURSVERTS.BE**